



# PROTOCOLE SUR L'HABITAT DU POISSON

VERSION 8 février 2010



Gestion intégrée des ressources  
et du territoire du Témiscamingue

## rédaction

Mylène Raimbault  
ing.f. Tembec

Mario Poirier  
biologiste, Direction des Affaires Régionales de l'Abitibi-Témiscamingue  
ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Marie-Claire Legault  
coordonnatrice Table GIR du Témiscamingue

## collaboration

Simon Charest  
ing.f. ministère des Ressources  
naturelles et de la Faune

Sylvain Beaulé  
tech f. ministère des Ressources  
naturelles et de la Faune

Charlie Papatie  
représentant de Kitcisakik

Patrick Raymond  
remplaçant coordinateur GIRT

Ghyslaine Dessureault  
représentante des pourvoies du  
Témiscamingue

Richard Paiement  
représentant de l'Association des  
gestionnaires de zec de l'A/T

Gérald Pétrin  
représentant de l'Association des  
trappeurs du Témiscamingue

Carol Racine  
représentant de l'Association des  
trappeurs du Témiscamingue

Daniel Dufault  
aménagiste MRCT

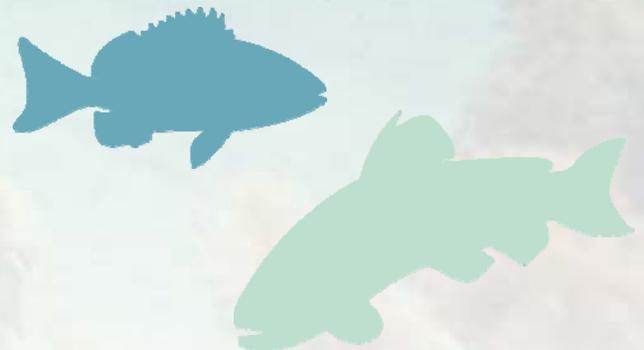
Loydy Brousseau  
ing. f. Tembec

Éric Lavoie  
conseiller GIRT

Étienne Garneau  
représentant Association chasse et  
pêche du Témiscamingue

## renseignements

Table GIR du Témiscamingue  
7B des Oblats Nord  
Ville-Marie J9V 1H9  
Téléphone : 819-629-3355 poste 43  
Télécopieur : 819-629-2793  
Conception graphique : Johane Falardeau



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DU CONTENU	3
PROBLÉMATIQUE	4
doré jaune, omble de fontaine et touladi	
FICHE 1-A synthèse de la concertation	8
préoccupation des intervenants, espèces ciblées, besoin ou valeur expliquant la préoccupation et objectifs	
FICHE 1-B synthèse de la concertation	9
préoccupation des intervenants, espèces ciblées et besoin ou valeur expliquant la préoccupation	
FICHE 1-C synthèse de la concertation	10
préoccupation des intervenants, espèces ciblées et besoin ou valeur expliquant la préoccupation	
FICHE 1-D synthèse de la concertation	11
préoccupation des intervenants, espèces ciblées, besoin ou valeur expliquant la préoccupation et objectifs	
FICHE 1-E synthèse de la concertation	12
préoccupation des intervenants, espèces ciblées, besoin ou valeur expliquant la préoccupation et objectifs	
FICHE 1-F synthèse de la concertation	13
préoccupation des intervenants	
ANNEXE A	14
BIBLIOGRAPHIE	17
FICHE 3 - SIGNATURE DE L'ENTENTE	18

# PROTOCOLE D'ENTENTE SUR L'HABITAT DU POISSON

## Introduction

Les membres de la table GIR du Témiscamingue ont choisi de prioriser trois grands enjeux dans le cadre de la démarche de concertation soit la faune, la voirie et les paysages. Les autres enjeux seront abordés ultérieurement. Le thème faune, plus précisément l'habitat du poisson, fait l'objet du présent document. Afin de faciliter la démarche, la table GIR a mandaté les membres concernés pour faire partie du sous-groupe faune. Ce comité a le mandat de proposer un protocole d'entente.

Le sous-groupe faune a élaboré cette présente entente pour l'habitat du poisson du mois d'avril 2009 au mois de décembre 2009. Ce sous-thème a été priorisé parmi les autres car la majorité des membres partageait des préoccupations semblables face à cet enjeu. L'objectif recherché vise à établir des modalités qui permettent de répondre aux besoins des membres. Ainsi, en partant des préoccupations formulées par les différents intervenants, les participants du sous-groupe faune ont identifié des modalités qui ont été validées par les membres de la table GIRT.

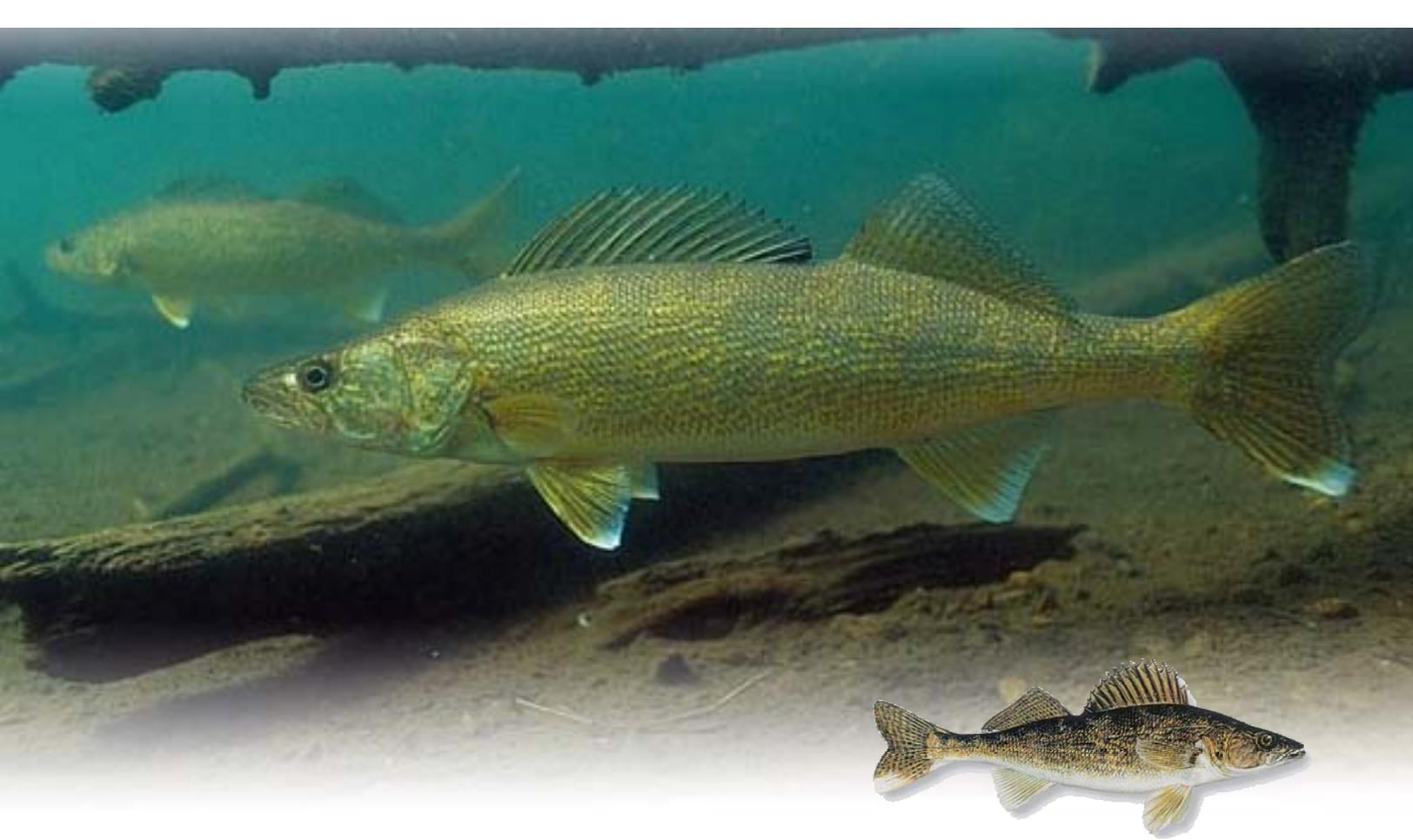
## Présentation du contenu

Il est important de noter que ce protocole ne limite ou ne diminue aucunement l'application et le respect des lois et règlements en vigueur, tel que le RNI, par l'ensemble des utilisateurs du territoire. Les modalités présentées dans ce protocole s'ajoutent aux modalités prescrites légalement.

Ce protocole présente d'abord le portrait de la situation ainsi que les préoccupations et besoins exprimés par les différents utilisateurs face aux enjeux de conservation de l'habitat du poisson. Puis, sont identifiés les objectifs visés et les modalités prescrites afin de répondre aux préoccupations et aux besoins formulés. Finalement, le protocole inclut également un plan de mise en œuvre et de suivi. Une fois les modalités acceptées par consensus par les membres de la Table GIRT, ceux-ci procéderont à la signature.

## Problématique

Trois espèces cibles ont été identifiées comme étant les plus sensibles au niveau des activités forestières, soit le **DORÉ JAUNE, L'OMBLE DE FONTAINE AINSI QUE LE TOULADI**. En effet, les activités de construction et d'entretien de chemins ainsi que la récolte de matière ligneuse peuvent occasionner des impacts négatifs sur l'habitat de ces espèces, surtout en ce qui a trait au colmatage des frayères et à la modification des caractéristiques hydrologiques telles que la turbidité et la température de l'eau. À noter que le brochet n'a pas été retenu comme une espèce ayant un enjeu faune-forêt puisque celui-ci fraie dans des eaux peu profondes, à des endroits moins susceptibles d'être influencés par les activités forestières.



## DORÉ JAUNE

On retrouve le doré jaune dans plusieurs lacs du Témiscamingue. Il fraie dans des endroits rocheux, dans l'eau courante peu profonde et bien oxygénée au pied de chutes et de barrages insurmontables de rivières ou dans les lacs, sur un substrat variant de roche à gros gravier le long des berges exposées aux vents dominants ou sur les hauts fonds. Le brassage de l'eau engendré par le courant et le vent nettoie les frayères dont le substrat demeure ainsi propre. L'apport de sédiments ou tout autre phénomène menaçant l'intégrité des frayères est à éviter.



## TOULADI

Les lacs à touladi visés par l'entente sont énumérés en annexe A. Le touladi est une espèce d'eau froide et bien oxygénée typique des lacs oligotrophes, c'est-à-dire qui comportent les caractéristiques suivantes : faible taux de concentration de phosphore, transparence élevée, faible conductivité. Lors de la période de stratification thermique estivale, l'habitat optimal de cette espèce est caractérisé par une eau ayant une température de 10 °C et moins et ayant une concentration en oxygène dissous de 7 mg/litre et plus dans l'hypolimnion.

De nombreux facteurs liés à l'activité humaine ont un impact sur les populations de touladi. Plusieurs activités anthropiques dont la récréation, l'exploitation minière, la gestion des barrages et leur marnage, la voirie et la récolte de la matière ligneuse peuvent influencer le régime hydrologique et, par conséquent, la qualité de l'habitat aquatique. Celles-ci

entraînent notamment une augmentation des apports de phosphore aux plans d'eau et, conséquemment, une augmentation de la productivité des plantes qui diminue la concentration d'oxygène dissous dans l'eau.

La construction d'un réseau routier amène également un apport supplémentaire de sédiments et de nutriments dans ces plans d'eau. Une telle situation pourrait, dépendamment de l'ampleur et de la durée de la perturbation, entraîner des impacts négatifs sur le touladi (ex. : réduction du volume d'habitat, colmatage des frayères, croissance d'algues, etc.)

Les lacs de faible profondeur (<20m) sont potentiellement plus sensibles à un apport supplémentaire en nutriment.

L'apport de sédiments ou tout autre phénomène menaçant l'intégrité des composantes essentielles de l'habitat du touladi est à éviter.



## OMBLE DE FONTAINE

Les lacs à omble de fontaine visés par l'entente sont énumérés en annexe A. L'omble de fontaine est une espèce d'eau fraîche relativement bien oxygénée qui se reproduit majoritairement sur des résurgences (sites d'affleurement de la nappe phréatique). Les jeunes de l'année fréquentent préférablement les petits cours d'eau (intermittents ou non) et les rives des lacs à proximité des résurgences ou encore des tributaires. Ces sites constituent des habitats essentiels où l'omble de fontaine retrouve des conditions favorables de température et d'oxygénation. Ces types d'habitats disponibles aux jeunes de l'année sont relativement rares, notamment pour les grands lacs, seuls quelques sites sont utilisés de façon régulière au cours de l'année.

La protection de cette espèce dépend du maintien d'un habitat de qualité. Plusieurs activités anthropiques dont la récréation, l'exploitation minière, la voirie et la récolte de la matière ligneuse peuvent influencer le régime hydrologique et, par conséquent, la qualité de l'habitat aquatique.

La conservation d'une lisière boisée le long des petits cours d'eau évite les augmentations de la température de l'eau, la diminution de l'oxygène dissous et les apports de sédiments provenant du parterre de coupe.

Cependant, le réseau routier demeure une source potentielle de particules en suspension.

L'abondance, la qualité et l'accessibilité des habitats de fraie limitent fréquemment la reproduction d'une population d'ombles de fontaine. La caractéristique première déterminant le choix d'un site de fraie chez cette espèce semble être la présence de résurgences. Toutefois, la qualité du substrat est également déterminante et une fraction élevée de substrats fins est jugée limitante pour l'émergence des alevins. Les sédiments peuvent bloquer la circulation d'eau autour des œufs causant leur suffocation. L'apport de sédiments ou tout autre phénomène menaçant l'intégrité des composantes essentielles de l'habitat de l'omble de fontaine est à éviter.

# FICHE 1- A

## Synthèse de la concertation

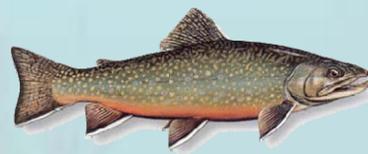
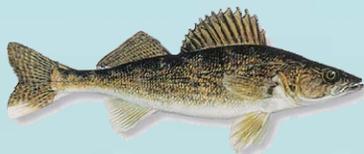
### Préoccupation des intervenants

(Association des trappeurs, Kitcisakik, les pourvoiries, zec Dumoine, zec Maganasipi, zec Restigo, zec Kipawa)

La construction et l'entretien des chemins et traverses de cours d'eau peuvent avoir des impacts sur les frayères.

### Espèces cibles

Les espèces cibles sont le **DORÉ JAUNE,**  
**L'OMBLE DE FONTAINE ET LE**  
**TOULADI.**



### Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Maintenir le potentiel de pêche pour les espèces sportives.

### Objectif

Minimiser l'apport de sédiments provenant des chemins dans les cours d'eau où il y a présence de frayères.

Minimiser les impacts négatifs liés à la construction et à l'entretien des chemins près des cours d'eau.

# FICHE 1- B - Synthèse de la concertation

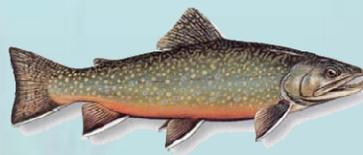
## Préoccupation des intervenants

(Association des trappeurs, Kitcisakik, les pourvoiries, zec Dumoine, zec Maganasipi, zec Restigo, zec Kipawa, Société d'exploitation sylvicole du Témiscamingue)

Les travaux de récolte peuvent avoir des impacts sur les frayères (sédimentation due aux eaux de ruissellement).

## Espèces cibles

Les espèces cibles sont le **DORÉ JAUNE,**  
**L'OMBLE DE FONTAINE ET LE**  
**TOULADI.**



## Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Maintenir le potentiel de pêche pour les espèces sportives.

## Objectif

Minimiser l'apport de sédiments provenant des parterres de coupe dans les frayères des espèces cibles (cours d'eau et lacs sensibles).

# FICHE 1- C

## Synthèse de la concertation

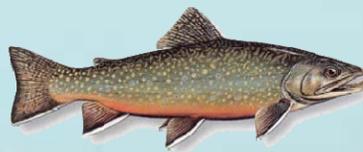
### Préoccupation des intervenants

(Les pourvoiries, Société d'exploitation sylvicole du Témiscamingue, zec Dumoine, zec Maganasipi, zec Restigo et zec Kipawa)

Un taux de coupe trop élevé dans les bassins versants peut occasionner un apport de sédiments dans les plans d'eau.

### Espèces cibles

Les espèces cibles SONT **L'OMBLE DE FONTAINE ET LE TOULADI.**



### Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Maintenir le potentiel de pêche pour les espèces sportives.

### Objectif

Minimiser les impacts des coupes dans les bassins versants fragiles

# FICHE 1- D

## Synthèse de la concertation

### Préoccupation des intervenants

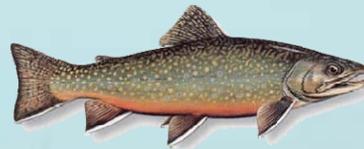
(Société d'exploitation sylvicole du Témiscamingue, zec Dumoine, zec Maganasipi, zec Restigo, zec Kipawa et les pourvoiries)

Les bandes riveraines peuvent ne pas être efficaces pour maintenir la qualité de l'eau (chablis, ruissellement provenant des parterres de coupe).

### Espèces cibles

Les espèces cibles sont

L'OMBLE DE FONTAINE ET LE  
TOULADI.



### Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Maintenir le potentiel de pêche pour les espèces sportives.

### Objectif

Minimiser les risques de chablis aux abords des plans d'eau identifiés (réduit l'apport de sédiments dans l'eau).



# FICHE 1- E

## Synthèse de la concertation

### Préoccupation des intervenants

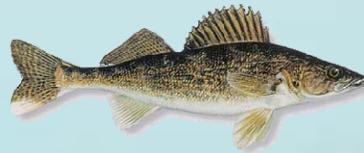
(Association des trappeurs, les pourvoiries)

La pression de pêche sur certains lacs en territoire libre peut affecter la qualité de pêche (succès de pêche ou taille des prises).

### Espèces cibles

Les espèces cibles sont

LE DORÉ ET LE  
TOULADI



### Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Avoir une qualité de pêche acceptable pour les principales espèces sportives des plus grands lacs du territoire libre

### Objectifs

Augmenter le succès de pêche au touladi sur le réservoir Kipawa.

Augmenter le succès de pêche au doré jaune sur le réservoir Kipawa.

Augmenter la taille des dorés jaunes pêchés sur la chaîne de lacs du lac des Quinze (Simard, Barrière et Rémigny).

# FICHE 1- F

## Synthèse de la concertation

### Préoccupations des intervenants

1. Les gravières et les sablières sont sources de sédiments potentiels.
2. Les activités minières peuvent être la source de sédiments et de contamination.
3. De nouveaux accès pourraient compromettre les populations de poissons.

Ces préoccupations seront intégrées dans leur thème respectif soit gravières et sablières, mines et voirie. En attendant, les modalités prévues dans le document Sites fauniques d'intérêts (SFI) sont celles qui s'appliquent.

# ANNEXE A

## Lacs à touladi identifiés (SFI 2009) :

Aires protégées :	Clair, Cullin, Gauthier, Maltais, Marin, Marsac, Perdu
La Vérendrye :	Petit Quiblier, Romain
Pourvoirie ADE :	Bouleau, Bay, Beauchêne, Petit Beauchêne, Petit Bouleau, du Diable, Douglas, Mars, Pierre, À la Truite, Winawiasch
Territoires libres :	10539, 7223, 7232, Aldor, Argentier, Aubry, Audoin, Bat, Black, Bois Franc, Burden, Choquette, Clément, À l'Eau Claire, En Coeur, Galt, Grand George, Petit George, Grant, Guay, Kipawa, Malakisis, memewin, Petits Otter, Plassez, Saint-Amant, Smith, Tee et Du Moulin, à la Truite, Villedonne, Windy
Zec Dumoine :	Alma, Burton, Jacques, Malouin, de l'Oriole Paul-Joncas, Rame, Sangsues
Zec Kipawa :	B-L, Du Bouleau, Chenon, Chubb, Cinq Milles, Cooks, Dugal, Eau Claire, Écarté, l'Échelle, Des Isles, Kikwissi, Lescot, Maryse, Miss Randolph, Ogaskanane, Ostaboningue, Pommeroy, Ross, Sasseginaga, Short Cut, Petit Six Isles, Tagwagan, À la Truite
Zec Maganasipi :	39378, Chailly, Cheroy, Claire, Lislroy
Zec Restigo :	39755, Bleu, Bryson, Caugnawana, Petit Caugnawana, Cottentre, Eddie, Du Fils, Du Goéland, Gris, Hamilton, Du Huard, Long, Maganasipi, Poole, Des Sables, Seneca, Spearman, Tête d'Original, Thompson, À la Truite, Zavitz

## Lacs à omble de fontaine identifiés (SFI 2009) :

Dumoine :	De L'Arc-en-ciel, West
Kipawa :	Spring
Zec Maganasipi :	La Vernède, Wright



## Lacs à omble de fontaine identifiés par les gestionnaires de territoires fauniques :

À venir (voir note 3).

À noter : les lacs identifiés dans le présent protocole proviennent du document des Sites fauniques d'intérêt (SFI mars 2009) produit par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi que certains lacs ciblés par les gestionnaires de territoires fauniques du Témiscamingue. Cette liste n'exclut, en aucun cas, l'application de modalités de protections supplémentaires au RNI à d'autres lacs et cours d'eau qui pourraient être identifiés dans le cadre du processus de consultation publique des activités réalisées en milieu forestier. Les modalités applicables devront être alors convenues entre l'industriel, l'utilisateur et le MRNF en se basant sur les modalités décrites dans le présent protocole.

## Notes explicatives:

1. De manière indirecte, les modalités mises en place favoriseront aussi d'autres espèces qui fraient ou vivent dans le gravier (salamandres, organismes benthiques, etc.) ce qui est non négligeable.
2. À moins d'un avis contraire les lacs à touladi sont ceux du tableau 4.3 du document sur les Sites fauniques d'intérêt (SFI) mars 2009.
3. Ces lacs sont identifiés par les gestionnaires de territoires fauniques en fonction de la sensibilité du lac et/ou de son niveau d'utilisation. Cette liste sera mise à jour de façon continue sans nécessité une révision du protocole.

## Bibliographie :

Commentaires sur l'habitat du poisson: 20 juillet 09...24 juillet  
Jean Robitaille 1-418-839-5868, Bureau écologie appliqué

Fiche technique habitat poisson Société Faune et Parcs mars 2003

Évaluation des structures permettant le passage des poissons...2002

Guides des saines pratiques dans les pentes du Québec, Direction des relations publiques - Ministère des Ressources naturelles, 1998, 57p.

Guide : L'aménagement des ponts et des ponceaux dans le milieu forestier. Direction des relations publiques - Ministère des Ressources naturelles, 1997, 145p.

Saines pratiques : voirie forestière et installation de ponceaux, octobre 2001, Ministère des Ressources naturelles - Direction régionale de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine, 29p.

Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier Plans généraux d'aménagement forestier 2007-2012 - Document de mise en œuvre - Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2005, 57p

Consultation OPMV - AGZAT 2003

Sites fauniques d'intérêt (SFI) mars 2009 - Direction de l'expertise Énergie-Faune-Forêts-mines-territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 57p

Essai présenté au Centre de formation en environnement en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M. Env.) - Centre de formation en environnement, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada, Valois. avril 2008, 172p.

Analyse des impacts de la pose de ponceaux en arche sur l'habitat du poisson et analyse économique de leur installation - Rapport d'étude présenté à : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et Fondation de la faune du Québec. Lisa M. Arsenault, biologiste, Ronald Arsenault, biologiste, Jean-François Hudon, ing.f. 2005, 116p.

Étude du potentiel de frayères à omble de fontaine (*salvelinus fontinalis*) dans un secteur de la rivière etchemin (mont orignal) et ses tributaires partie ii. Par Véronique Dugré. Comité de restauration de la rivière Etchemin Saint-Léon-de-Standon, septembre 2004. 61p.

L'impact de ponceaux aménagés en milieu forestier sur l'habitat de l'omble de fontaine, Maryse Dubé, agronome Sylvie Delisle, technicienne de la faune, Stéphanie Lachance, biologiste, Renaud Dostie, technicien de la faune - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction de l'environnement forestier. Direction de l'aménagement de la faune de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Québec, décembre 2006, 71p.

La Fondation de la Faune informe. Habitat du poisson. Guide de planification et de réalisation d'aménagements, Le Touladi. 1996. 20p.

La Fondation de la Faune informe. Habitat du poisson. Guide de planification et de réalisation d'aménagements, Le Doré jaune. 1996. 20p.

## FICHE 3

# Signature de l'entente HABITAT DU POISSON

### Portée de l'entente

Les protocoles entérinés sont intégrés aux plans généraux d'aménagement forestier et deviennent force de loi.

### Durée de l'entente

La présente entente entre en vigueur à sa signature et sera renouvelée périodiquement en fonction de la révision des plans d'aménagement forestier à venir.

### Modification de l'entente

Comme l'entente s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, les parties conviennent qu'elle pourra être modifiée si elle n'atteint pas l'un des objectifs. De plus, de nouveaux objectifs pourront être ajoutés ou enlevés au fur et à mesure que les parties prenantes se prononceront sur leur niveau de satisfaction face à l'entente. Toutefois, le consensus des participants de la table GIR du Témiscamingue sera nécessaire.

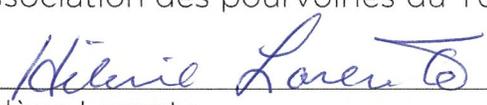


Aménagement intégré des ressources  
du milieu forestier témiscamien

## Signature de l'entente HABITAT DU POISSON

  
Tony Avramtchev (Réserve Beauchêne)  
Association des pourvoiries du Témiscamingue

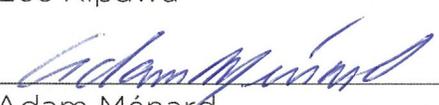
8 février 2010  
Date

  
Hélène Larente  
Zec Dumoine

27 fév 2010  
Date

  
Ghislain Bellehumeur  
Zec Kipawa

8 Fév 2010  
Date

  
Adam Ménard  
Zec Restigo

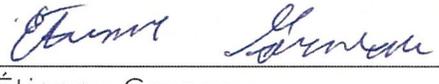
27 fév 2010  
Date

  
Armand Pinard  
Zec Maganasipi

7 avril 2010  
Date

  
Gerald Pétrin  
Association des trappeurs du Témiscamingue

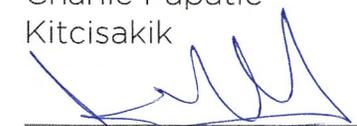
18 février 2010  
Date

  
Étienne Garneau  
Association chasse et pêche du Témiscamingue Centre

8 fév 2010  
Date

Charlie Papatie  
Kitcisakik

\_\_\_\_\_  
Date

  
Johanne Descôteaux  
Société d'exploitation sylvicole du Témiscamingue

10 mars 2010  
Date

Annie Trudel  
Roulec

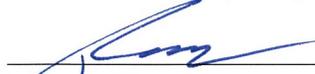
\_\_\_\_\_  
Date



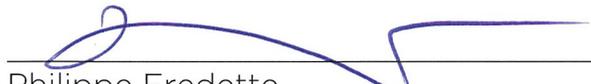
Aménagement intégré des ressources  
du milieu forestier témiscamien

# Signature de l'entente HABITAT DU POISSON

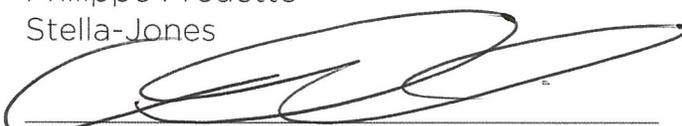
En foi de quoi, les parties ont signé

  
Loydy Brousseau  
Tembec Inc.

2/10-02-08  
Date

  
Philippe Fredette  
Stella-Jones

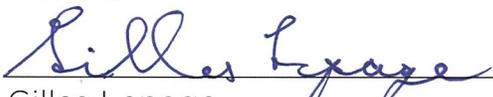
5/5/2010  
Date

  
Christian Picard  
Commonwealth Plywood

2010-05-13  
Date

\_\_\_\_\_  
Bernard Sénéchal  
Domtar

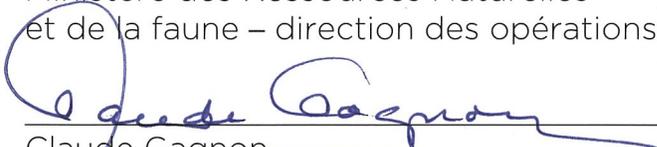
\_\_\_\_\_  
Date

  
Gilles Lepage  
Scierie Lepage Inc.

8/02/2010  
Date

  
Daniel Jobidon  
Ministère des Ressources Naturelles  
et de la faune – direction des opérations

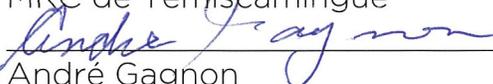
8 fév. 2010.  
Date

  
Claude Gagnon  
Société de développement du Témiscamingue

8 février 2010  
Date

  
Yvon Gingras  
MRC de Témiscamingue

8 fév 2010  
Date

  
André Gagnon  
RLTP

10 mars  
Date